

Appel à projets Institut français + Ville de Lille « Culture durable partagée » 2026

Objet : Procès-verbal de la commission du 10 avril 2026

I- Présentation du partenariat Institut français + Ville de Lille

L'INSTITUT FRANÇAIS et la VILLE DE LILLE ont conclu une convention pour l'année 2026 dont l'objectif est le soutien à l'internationalisation de projets artistiques et/ou culturels intégrant une démarche avérée de culture durable partagée.

Dans ce cadre, l'Institut français et la Ville de Lille ont ouvert un appel à projets pour l'année 2026 destiné aux opérateurs culturels lillois.

II- Orientations retenues pour 2026

La commission a porté une attention particulière aux éléments suivants :

- **Responsabilité environnementale** : ont été priorités les projets qui proposent la mise en œuvre de mesures visant une réduction de leur impact environnemental.
- **Egalité femme/homme** : ont été priorités les projets prenant en compte des enjeux de l'égalité femmes-hommes et une approche paritaire (choix des intervenants, responsabilisation des prestataires sur les enjeux d'égalité femme-homme, et tout autre élément pertinent).
- **Lien avec le réseau culturel extérieur français**
- **Mise en place ou accompagnement de temps forts**. Une attention particulière est accordée aux événements prescripteurs, c'est-à-dire offrant une grande visibilité et facilitant les mises en réseau que ce soit à Lille ou à l'international ;
- **Mise en œuvre de coopérations durables et structurantes** entre opérateurs lillois et étrangers.

- **Niveau de reconnaissance professionnelle** de l'événement, du lieu ou du partenaire à l'étranger.
- **Niveau de repérage du porteur de projet**, son aptitude à mobiliser les moyens humains, logistiques adaptés et à assurer une exploitation du projet a posteriori ;
- **Pertinence de la démarche** au regard de ses perspectives de développement professionnel (artistique, économique...).

III- Critères d'éligibilité

Les critères retenus sont les suivants :

- Le projet doit être éco-conçu ou être porteur de la thématique « culture durable partagé » - Il est attendu que le projet candidat réponde à au moins 5 des 13 critères « culture durable partagée ».
- Le projet doit contribuer financièrement au fonds de Solidarité Climat de la Fondation de Lille, pour l'ensemble des déplacements aériens du projet.
- Le projet doit tendre à la parité en ce qui concerne les professionnels français impliqués et intégrer des femmes parmi les professionnels étrangers partenaires.
- Pour les projets organisés en lien avec les villes partenaires de Lille, un retour sur le territoire lillois doit obligatoirement être intégré au projet et au budget prévisionnel présenté.
- Le projet doit être viable financièrement et démontrer une démarche structurée de développement.
- Le projet doit permettre un partenariat étroit avec des structures du ou des pays d'accueil.

IV- Composition du jury

Le jury était présidé par Claire Magnac, Responsable du Pôle Partenariat avec les Collectivités Territoriales de l'Institut français.

Le secrétariat était assuré par Anne-Kristell Diraison, Cheffe de projet, Pôle Partenariat avec les Collectivités Territoriales de l'Institut français.

Le jury s'est réuni le 10 avril 2026, et a rassemblé les 4 personnes suivantes :

Pour la Ville de Lille :

- Alexandra Mahé, Directrice des relations et solidarités internationales
- Vincent Frontczyk, Chargé de projet relations internationales

Pour l'Institut français :

- Claire Magnac, Responsable du Pôle Partenariat avec les Collectivités Territoriales
- Anne-Kristell Diraison, Cheffe de projet, Pôle Partenariat avec les Collectivités Territoriales

V- État des lieux des dossiers déposés

15 projets ont été déposés pour **un montant total de 143 200 euros**.

Filières :

- Art visuels : 7 projets
- Cinéma – Animation : 1 projet
- Musiques actuelles - Jazz : 2 projets
- Musiques classique et contemporaine : 1 projet
- Création numérique : 2 projets
- Danse : 2 projets

Géographies :

- Afrique : 3 projets
- ANMO : 3 projet
- Europe : 6 projets
- Asie : 1 projet

- Amérique : 2 projets

VI- Synthèse des débats

Les arbitrages entre les partenaires ont été consensuels et ont permis de sélectionner des projets de grande qualité et garants d’une démarche de Culture durable partagée.

Une attention particulière a été portée aux priorités géographiques, aux enjeux de genre, ainsi qu’à la cohérence du financement.

VII- Décision de la commission

Dans le cadre de l’appel à projet 2026, **8 projets** seront soutenus par l’Institut français et la Ville de Lille pour un montant total de **52 000 euros**. Les partenaires s’accordent à réserver 8 000 euros à la Saison France-Pologne, qui fera l’objet d’une prochaine commission.

Les 8 projets soutenus sont les suivants :

Filière	Pays	Intitulé du projet	Bénéficiaire	Montant du soutien en €
Cinéma	Sénégal - France	Stlouïs'docs 2026	Krysailde Diffusion	15 000 €
Musiques actuelles	Royaume-Uni	From Lille to Leeds 2026	Cie du Tire-Laine	9 000 €
Musiques classiques et contemporaines	Maroc	Le Trait d'Union	Attacafa	7000 €

Jazz	Maroc	SHAEIZIX	Muzzix	6000 €
Arts visuels	Italie	HERMAPHRODITE LOGIC	BLACKCUT-HDF	4500 €
Arts visuels	Chine	« LEI » (court- métrage\installation\sculpture)	Jl Songlin	4000 €
Arts visuels	France	Openfolio #6	Institut pour la photographie	3500 €
Création numérique	Belgique	Les Curiosités élémentaires à la Maison de la Science de Liège	Les Yeux d'Argos	3000 €

Claire MAGNAC
Responsable du Pôle Partenariat avec les
Collectivités Territoriales
Présidente de la commission

Anne-Kristell DIRAISON
Cheffe de projet, Pôle Partenariat avec les
Collectivités Territoriales
Secrétaire de séance

Thomas Hannebique
Secrétaire Général de l'Institut français
par délégation

Anne-Sophie BRAUD
Secrétaire générale adjointe





